

DOSSIERS FERMÉS — INTERNET —

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 4 juillet 2011

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Daniel-Gérard Lamontagne	<p>Monsieur Daniel-Gérard Lamontagne; conseil d'arrondissement du 4 juillet 2011 :</p> <p>Question : M. Lamontagne, citoyen de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie , demande un amendement au règlement municipal C-10 afin de permettre l'élevage limité de poules dans la zone urbaine de l'arrondissement Rosemont-La petite-Patrie, de se démarquer et d'innover dans le mouvement vert tout en donnant à ses citadins le moyen d'améliorer leur alimentation.</p>	F.W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, EXPLIQUE QUE LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ONT POUR BUT D'ENCADRER DES PROJETS D'ÉLEVAGE AVIAIRE PARRAINÉS PAR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES. L'EXTENSION GÉNÉRALISÉE DE CETTE FORME D'AUTORISATION NÉCESSITERAIT EN OUTRE DES RESSOURCES CONSIDÉRABLES AU POINT DE VUE DU PERSONNEL D'INSPECTION.</p>